

Zeitschrift: Sinfonia : offizielles Organ des Eidgenössischen Orchesterverband =
organe officiel de la Société fédérale des orchestres

Herausgeber: Eidgenössischer Orchesterverband

Band: 7 (1981)

Heft: 1

Rubrik: Communications du comité central

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

3. Betriebsrechnung – Compte d'exploitation

	Budget 1980 Fr.	Rechnungen Comptes 1980 Fr.	Budget 1981 Fr.
Aufwand – Charges			
Entschädigung Bibliothekar – Indemnité à la bibliothécaire	3 000.--	3 000.--	3 000.--
Andere Entschädigungen – Autres indemnités	200.--	200.--	200.--
Druckkosten Sinfonia – Frais de l'imprimerie Sinfonia	2 700.--	2 850.--	3 000.--
Redaktion und Administration Sinfonia – Rédaction et administration Sinfonia	2 200.--	2 403.90	2 500.--
Sekretariat – Secrétariat EOV	–	–	2 700.--
Sitzungen – Séances	3 800.--	3 699.10	3 500.--
Delegationen – Délégations	200.--	66.--	200.--
Unkosten und Material Bibliothek – Frais et matériels pour bibliothèque	1 200.--	1 783.25	1 600.--
Versicherungen – Assurances	700.--	676.80	700.--
Bücher und Schriften – Livres	100.--	37.--	100.--
Lokalmiete Bibliothek – Loyer local bibliothèque	3 000.--	3 000.--	3 000.--
Gratulationen, Ehrungen, Trauer – Félicitations, honneurs, deuil	700.--	218.80	500.--
Unkosten – Frais généraux	2 500.--	3 808.60	3 500.--
Beiträge – Contributions	200.--	1 400.--	200.--
Musikalien – Musique	2 300.--	2 672.50	3 000.--
Kosten neuer Katalog – Frais nouveau catalogue	600.--	1 200.--	1 000.--
Abschreibungen – Amortissements	–	–	–
	23 400.--	27 015.95	28 700.--
Gewinn – Bénéfice	–	641.20	–
	23 400.--	27 657.15	28 700.--
Ertrag – Produits			
Subvention «Pro Helvetia»	6 500.--	6 500.--	8 000.--
Sektionsbeiträge – Cotisations sections	10 600.--	11 347.--	11 300.--
Sektionsbeiträge Sinfonia – Cotisations sections Sinfonia	4 700.--	7 200.--	7 200.--
Bankzinsen – Intérêts bancaire	150.--	107.75	150.--
Verkauf von Abzeichen – Ventes d'insignes	100.--	135.--	100.--
Verkauf von Katalogen – Ventes de catalogues	100.--	76.--	50.--
Verkauf Bestellblöcke – Ventes blocs	50.--	96.--	100.--
Verlängerungsgebühren – Frais de prolongations	600.--	1 380.--	1 000.--
Verrechnete Bibliothekskosten – Frais de bibliothèque facturés	200.--	475.--	400.--
Verschiedene Erträge und Gaben – Divers produits et dons	400.--	340.40	400.--
	23 400.--	27 657.15	28 700.--
Verlust – Perte	–	–	–
	23 400.--	27 657.15	28 700.--

Hinterkappelen, den/le 31.1.1981

Der Zentralkassier – Le caissier central:
Benjamin Brügger

Die Uraufführung des Nonetts für Blechbläser und Schlagzeug, op. 131, am 16. Dezember 1980 in der Alten Kirche Boswil durch das «Ensemble Carillon» (Leitung: Erich Müller) war ein ganz ausserordentliches Ereignis, dem auch unser Zentralpräsident, Dr. Alois Bernet, mit besonderer Freude beiwohnte. Peter Escher – am Konzert selbst anwesend – durfte anschliessend vom Publikum und von den Bläsern grosse Dankesovationen entgegennehmen. Auch die Wiederholung vom 1. Februar 1981 in der Katholischen Kirche, Schöffland, erfuhr in der Presse reiches Lob.

Ausserhalb der Stadt Olten weniger bekannt dürfte eine andere Tätigkeit Peter Eschers sein: ich meine die eines Musikschriftstellers, der Einführungen zu bevorstehenden Konzerten und Opernaufführungen schreibt, aber auch musikalische Veranstaltungen kritisch betrachtet. Die sorgfältig und interessant verfassten Artikel im Oltener Tagblatt finden stets guten Anklang.

Zuletzt noch einen praktischen Hinweis: Das *Concertino für Klavier und Orchester* kann bei der Zentralbibliothek des EOV bezogen werden. Es weist nebst den Streichern folgende Bläserbesetzung auf: 1.1.1.1. – 1 (in f).0.0.

Schlagzeug ad libitum. Dieselbe transparente Instrumentierung weist auch das *Flötenkonzert, op. 100*, auf, das Peter Escher im Bedarfsfall auch zur Verfügung stellen würde. Seine Adresse: Schöngrundstrasse 43, 4600 Olten.

Dass sich der Dritte im Bunde, Dr. Fritz Wiesmann, Neuhausen am Rheinfluss, nicht nur aufs Pillendreien versteht, sondern sich als Dirigent des Kammerorchesters Schaffhausen als ein Vollblutmusiker mit reichen Kenntnissen der Orchesterliteratur entpuppt, ist eine weitere erfreuliche Tatsache, die den positiven Eindruck, den wir von den Mitgliedern unserer Musikkommission empfangen, bestätigt.

Eduard M. Fallet

Musik ist mehr als ein bestimmtes Tun

(Aus «Berner Jugend – Berner Schule» Nr. 5/80, Seite 3)

Die sogenannten «musischen» Schulfächer werden gerne als «Ausgleichsfächer» bezeichnet, als Inseln der Erholung inmitten des harten, leistungsorientierten Schulbetriebs. So gut diese Rechtfertigungsversuche auch gemeint

sind, so falsch sind sie. Kultur ist mehr als ein bestimmtes Tun; Kultur ist eine Haltung, eine Offenheit, eine Sensibilität allen Erscheinungen gegenüber. Deshalb kann sie nicht so nebenbei in der Freizeit oder in isolierten Fächern gepflegt werden. Ein guter Mathematiklehrer kann ebensoviel «Kultur» vermitteln wie ein Musiklehrer (und rechnen lernt man dabei trotzdem). Kulturelle Veranstaltungen in der Schule (Schulkonzerte, Vorlesungen usw.) haben nur dann einen Sinn, wenn die Schulen die Haltung des Offenseins, des Wachseins bereits geweckt haben. Andernfalls schaden sie mehr als sie nützen, denn das, was nicht «verstanden», nicht in ein vorhandenes Bezugssystem eingeordnet werden kann, erregt Verunsicherung, Ablehnung, Aggressivität.

Auch wir im Konservatorium suchen dem kulturellen Inseldasein zu entfliehen. Wir gehen mit der Musik unter die Leute und bemühen uns, die Leute zur Musik ins Haus zu locken. Fast jeden Abend finden Vortragsübungen statt, manchmal gleich zwei, eine um 18.30 Uhr und eine um 20.15 Uhr. Der Eintritt ist frei; es gibt zwar eine Kollekte, aber man kann sie umgehen, wenn man kein Geld hat. Hier lernt man ohne Kleiderzwang und Eintrittspreise Musik aller Epochen kennen, hier werden einem – vom Anfänger bis zum konzertreifen Meisterschüler – die Möglichkeiten eines Instruments vorgeführt. Eltern, die ihre Kinder zum Geigenspielen anregen wollen, pflegen sie in Konzerte von Menuhin und Gideon Kremer zu schleppen und wundern sich dann, wenn sie auf die Frage «Möchtest Du nicht auch so Geige spielen lernen?» nur ein verlegenes Kopfschütteln ernten. Kinder sind meist vernünftiger als ihre Eltern; sie wissen, dass Menuhine eher selten vom Himmel fallen. Aber vielleicht würde es sie locken, die Künste eines gleichaltrigen Konsischülers zu erlernen, die in Reichweite liegen.

Die Reichweite ist eine wichtige Sache bei der Kultur. Kultur liegt offen da, überall um uns herum, aber man muss ein paar Schritte auf sie zu tun.

Schauen und hören Sie auch einmal herein?

Urs Frauchiger

Direktor des Konservatoriums

Communications du comité central

1. Mutations

Nous souhaitons la bienvenue aux orchestres suivants ayant décidé d'entrer dans la SFO au 1.1.1981:

Streichorchester Hochdorf

Zumiker Musiker

Orchestre du Conservatoire de Lausanne.

2. Rapports annuels des sections

Les sections qui n'auraient pas encore livré leur rapport, sont priées de bien vouloir s'exécuter sans tarder afin que l'«Extrait des rapports des sections pour l'année 1980» puisse être établi avant l'assemblée des délégués de Kloten.

3. Hommage aux défunts à l'assemblée des délégués 1981

Je prie les présidents des sections de bien vouloir me faire tenir, d'ici 1.5.1981, les noms des membres décédés depuis la dernière assemblée des délégués et de joindre quelques brefs détails sur leurs vie et activité musicale, le tout à l'intention de l'hommage aux défunts.

4. Acquisition de nouvelles œuvres pour la bibliothèque centrale

Comme nous disposerons, en 1981, pour de nouvelles acquisitions d'un montant plus élevé que dans les années écoulées, nous prions les sections de vouloir bien annoncer, d'ici 1.5.1981, au président de la commission de musique, M. Fritz Kneusslin, Amselstrasse 43, 4059 Basel, leurs desiderata et propositions pour l'achat de nouvelles œuvres. Prière d'annoncer seulement des œuvres qui sont en vente et d'en indiquer l'éditeur.

5. Initiative pour la culture

Dans sa dernière séance tenue à Berne, le comité central décida de soutenir l'initiative pour la culture (afin que la discussion sur des questions culturelles soit ranimée).

Les sections recevront au début d'avril une circulaire ainsi que des feuilles de signatures. Les présidents voudront bien retourner ces dernières, dûment vidimées par les communes, d'ici fin mai, au président central.

6. Changements d'adresses

Si toutes les sections s'en faisaient un devoir d'annoncer **sans tarder** au secrétaire central tous les changements d'adresses des membres de leur comité, on pourrait éviter beaucoup de travail inutile. C'est ainsi que le caissier central ne put contacter l'an passé, dans une trentaine de cas, le membre compétent qu'après des détours laborieux parce que les nouvelles adresses n'avaient pas été annoncées par les sections en cause.

7. Distribution de la «Sinfonia»

Certains faits font toucher du doigt que les quatre exemplaires de la «Sinfonia» que chaque section reçoit d'office, ne sont pas toujours distribués de façon rationnelle et à temps utile aux membres intéressés des autorités des orchestres. Nous prions instamment de bien vouloir vouer la plus grande attention à la distribution (et à la circulation) de notre organe officiel.

8. Nouveau local du secrétariat central

Le comité central a pu louer un local d'environ 70 m² de surface comme bureau (Mottastrasse 1, 3005 Berne, à 10 minutes de tram depuis la gare centrale). Il est divisé en deux bureaux avec trois petites archives ainsi qu'une toilette et convient pour des archives centrales, mais aussi pour des travaux de secrétariat et des séances.

Sursee, 22.2.1981

Pour le comité central:

A. Bernet, président central

Souhais de bienvenue de l'Orchestre de chambre de Kloten

L'Orchestre de chambre de Kloten se réjouit de souhaiter une cordiale bienvenue au comité central, à la commission de musique et aux délégués des sections de la Société fédérale des orchestres pour la 61e assemblée des délégués qui se tiendra à Kloten les 16 et 17 mai 1981. Nous attendons le plus grand nombre possible de délégués dans notre commune de l'aéroport. Le programme conçu par nos soins vous offrira, outre l'assemblée des délégués, aussi un concert, une soirée récréative et un peu de l'air du grand monde lointain.

Les invitations et les formules d'inscription seront expédiées aux sections séparément par le secrétaire central. Pour de plus amples renseignements, on voudra bien s'adresser au sous-signé, Reutelenweg 38, 8302 Kloten, téléphone 01/813 47 18.

Kloten, 1.2.1981

Edi Schmid,
président du comité d'organisation

L'orchestre se présente

L'actuel Orchestre de chambre de Kloten fut fondé à Glatbrugg, le 6 mars 1961, sous le nom de «Orchesterverein Glatbrugg-Kloten». Déjà trois semaines après cette date, il commença ses répétitions sous la baguette de M. Ueli Ganz, son chef d'orchestre actuel. Le 7 septembre, il se présenta pour la première fois en public lors d'une réception publique à l'aéroport à l'occasion d'une fête organisée par les autorités municipales lorsque Kloten accéda au rang d'une ville. Seulement un an plus tard, il donna son premier concert public à Glatbrugg. La première sérénade d'été eut lieu le 28 juin 1963. Jusqu'en 1980, un concert en hiver et une sérénade en plein air formaient la règle. Chaque année, on étudiait donc deux programmes dont chacun fut exécuté trois fois dans la région. Les étés pluvieux pour la plupart du temps dans nos parages et le manque d'un lieu approprié pour l'exécution de la sérénade d'été à Kloten conseillèrent d'axer le rythme de nos concerts sur mai et novembre.

A côté de ces tâches régulières, l'Orchestre de chambre de Kloten collabore dans des concerts d'église, des cultes et lors de la réception des jeunes citoyens. Il organise avec un soin tout particulier des concerts commentés à l'intention des écoles ce qui offre la possibilité d'éveiller chez un public virtuel de concert de demain la joie de la musique ou d'applanir des préjugés déjà existant.

Grâce à un choix méticuleux des programmes, l'Orchestre de chambre de Kloten essaye de proposer à la discussion des œuvres exécutées rarement et d'englober la musique contemporaine. Quant au choix des solistes, il prend garde d'offrir aussi à de jeunes musiciens de la région un podium pour les premières présentations si importantes en public.

Kloten et son histoire

Kloten, aussi invraisemblable que cela puisse sonner, est une ville dont l'origine se perd dans le lointain passé et dont l'existence est prouvée par des preuves provenant déjà du temps des Celtes et des Romains. Des vestiges de colonisations et de tombeaux nous prouvent que des hommes habitèrent la région il y a plusieurs millénaires.

Quant à l'origine du nom de «Kloten», on était acculé longtemps à des suppositions. La dénomination provenait-elle du nom de la légion romaine «Claudia Pia Fidelis» ou devrait-on dériver le nom du lieu de «Chloto», colon alémanique résidant dans la contrée? Selon des publications historiques récentes, le nom désignerait une ville celtique qu'on pouvait fermer de toutes parts par des remblais et des tours. Une colonie de ce genre s'appelait «Clavodunum».

Du temps des Romains, Kloten gagna encore en importance. Ce fut ici que se croisèrent deux routes militaires importantes dont l'une conduisait de Windisch au Bodan, et dont l'autre, en revanche, reliait Zürich à l'Allemagne du sud. C'est ici qu'on trouva aussi les vestiges d'une ferme romaine avec hôtellerie étant reliée à un relais de chevaux. Au 4e siècle, la domination romaine prit fin. Kloten passa sous la domination des Alémanes, ensuite des Francs qui poussèrent l'extension du christianisme. La création de la «grande paroisse de Kloten» remonte au 7e siècle, alors que l'église de Kloten est mentionnée pour la première fois en 1188 dans de vieux parchemins.

Dans la région se formèrent partout des seigneuries plus ou moins grandes. Les comtes de Cibourg possédèrent des biens fonciers et des droits à Kloten. Après leur disparition, en l'an 1264, Kloten passa, avec le comté, à Rodolphe

de Habsbourg et à la maison d'Autriche. Lorsque cette dernière céda le comté à la ville de Zürich, en 1452, Kloten était, avec ses 56 ménages, la plus grande commune. Aussi choisissait-on toujours parmi ses bourgeois le remplaçant du bailli.

En 1799, Kloten vécut le cantonnement de troupes révolutionnaires françaises et devint quartier général de soldats autrichiens et russes. Dans le cadre d'une nouvelle constitution, le canton de Zürich fut divisé en districts. En 1803, on installa à Kloten le premier conseil communal. En 1911, on créa sur le territoire de Kloten une place d'armes fédérale. Le 29 août 1953, on inaugura, après des travaux ayant duré sept ans, l'aéroport intercontinental. Le village acquit de ce fait une renommée mondiale. Un essor formidable commença. Lorsque Kloten devint ville, en septembre 1961, grâce à ses 10000 habitants, le village paysan d'autrefois fit un grand pas en avant dans le futur. Là où des routes militaires romaines se croisèrent autrefois, se rencontrent aujourd'hui d'importantes routes aériennes. A Kloten, on change aujourd'hui, à la place des chevaux, des avions. Pour tant d'hommes commence ici, à Kloten, «l'expérience Suisse».

61e assemblée des délégués ayant lieu à Kloten, les 16 et 17 mai 1981

1. Convocation

Le comité central de la Société fédérale des orchestres se réjouit de convoquer, par la présente, les membres d'honneur, les vétérans d'honneur, les vétérans, les sections et la commission de musique de la SFO à l'assemblée des délégués ayant lieu à Kloten, les 16 et 17 mai 1981.

Chaque section peut choisir parmi ses membres actifs, passifs ou honoraires, deux délégués ayant droit de vote. D'autres participants n'ont que voix délibérative; eux aussi sont les bienvenus. L'assemblée des délégués peut valablement délibérer sans tenir compte du nombre des sections représentées. Les sections sont priées de déléguer aussi les vétérans proposés pour la distinction.

Les propositions écrites sont à adresser au plus tard quatre semaines avant l'assemblée des délégués (21.4.1981), formulées de façon précise et dûment motivées, au président central à l'intention du comité central.

Le comité central appelle les sections à se faire représenter au complet à l'assemblée des délégués. Des excuses sont à adresser par écrit au président central, d'ici 8 mai 1981.

Sursee, 18.2.1981

Pour le comité central:

A. Bernet, président central

2. Programme général

Samedi, 16 mai 1981

- 09.30 Séance du comité central et de la commission de musique à l'hôtel Welcome Inn, à Kloten
- 10.00 Pour tous les intéressés: conduite par les chantiers de la Swissair (jusqu'à 11h30)
- 12.00 Dîner du comité central et de la commission de musique à l'hôtel Welcome Inn
- 14.00 Assemblée des délégués au centre Schluefweg (intermèdes musicaux par l'Ecole de musique de Kloten)
Avant ou après l'assemblée, possibilité de retenir les chambres à l'hôtel Welcome Inn
- 17.30 Apéro au foyer du centre Schluefweg (allocution du président de ville)
- 18.15 Souper à la salle du centre Schluefweg